

NOE SECURITE

ZA LA PAGANIE 46700 PUY L'EVEQUE

Tél. : 05.65.22.49.04 - Fax : 05.65.22.49.04 - Site WEB : http://

Coordonnées bancaires : FR76 1120 6000 8100 6665 1305 389

BIC : AGRIFRPP812

Adresse de livraison

SHIVA

Ménages et services

24, Rue Gustave Larroumet

46000 CAHORS

05 65 23 39 02

sandrine.pineau@shiva.fr

SHIVA

Ménages et services

24, Rue Gustave Larroumet

46000 CAHORS

N° Intracom. client :

Mode de règlement : A réception de facture

Facture

N° 21004971

24/02/2025

Référence	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	% Rem.	Montant H.T.	Code TVA
	INTERVENTION DU TECHNICIEN M. MERCADIE ARNAUD						
	DEVIS 2349 / COMMANDE 2024						
	REPLACEMENT EXTINCTEUR						
EEPP6LAB	Extincteur 6l Eau Pulvérisée avec Additif AB - Gamme Pression Permanente	Unité	1	95,00		95,00	1
EV	Etiquette de Vérification	Unité	1	0,90		0,90	1
DENAT	Dénaturation extincteur	Unité	1	7,00		7,00	1
FORFAITPOSE	Forfait Pose et Réglage	Unité	1	5,00		5,00	1
VAC	Vacation	Unité	1	18,00		18,00	1
FF	Frais Facturation	Unité	1	3,00		3,00	1
1	Sensible au développement durable, Noé Sécurité pratique	Unité					1
2	Systématiquement le tri pour le recyclage des produits	Unité					1
3	Périmés avec les garanties de fiabilité et de traçabilité.	Unité					1

Cette facture est à régler dès réception

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Total Brut HT	:	128,90	Total HT Net	:	128,90
Remise	:		Taux TVA	:	20,00
Escompte	:		TVA	:	25,78
Frais de Port	:		Total TTC	:	154,68
Frais de Facturation	:		Acompte	:	
			Net à Payer	:	154,68 EUR

(Montant indicatif en Francs : 1 014,63)

Pas d'escompte pour paiement comptant.

Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard équivalents à trois fois le taux d'intérêts légal en vigueur que le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40€, prévue à l'article L. 441-6 du code de commerce.